

	TROPHEES DEPARTEMENTAUX JEUNES 2020-2021	Adoption	06/07/2020
		Entrée en vigueur	Septembre 2020
		Validité	Saison 2020-2021

PREAMBULE :

Le Comité Départemental de Badminton du Maine et Loire organise un circuit de 7 étapes de simples :

Le circuit est ouvert de la catégorie poussin à cadet.

Ces étapes se jouent dans tout le département par niveaux de jeu composant des séries selon le classement hebdomadaire, la première série est appelée « Elite » et les suivantes « Espoir 1 », « Espoir 2 », « Espoir 3 »...

Ce circuit est régi par le règlement général des compétitions.

Cette saison, la série ELITE se jouera avec phases finales, les séries ESPOIRS les joueront sans phases finales comme la saison précédente, afin de réduire les temps d'attente et la durée de la compétition pour chaque joueur.

CALENDRIER 2020 - 2021 : version 1

		Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets
TDJ1	17/18 Octobre 2020	ASPC	ASPC	ASPC	ASPC
TDJ2	13/14 Février 2021	ABB 14/02	RB	ABB 14/02	RB
TDJ3	13/14 Mars 2021		VSA BAD		VSA BAD
TDJ4	17/18 Avril 2021	BAC49	ASA	BAC49	ASA
TDJ5	01/02 Mai 2021	SBBC	SBBC	SBBC	SBBC
TDJ6	12/13 Juin 2021	BACH?	BACH?	BACH?	BACH?

1. COMPOSITION DES SERIES

L'ensemble des inscrits formera une liste de joueurs classés selon leur classement hebdomadaire (CPPH) à **J-8 avant la date du tournoi**.

1. COMPOSITION DES POULES ELITE

les 8 premiers joueurs seront sélectionnés en ELITE répartis sur 2 poules de 4.

2 sortants par poule iront disputer les phases finales à partir de 1/2 de finales.

2. COMPOSITION DES POULES ESPOIRS

à partir du 9^{ème} inscrit au CPPH les joueurs seront répartis sur des poules de 4 à 5 joueurs, nommées poule ESPOIR 1, poule ESPOIR 2, ...

2. INSCRIPTIONS

Les joueurs sont inscrits dans leur catégorie d'âge. Il est possible de surclasser certains dans la catégorie supérieure.

Le rang des poussins devra être noté dans la colonne « classement » J-8 avant la compétition.

En cas de surnombre (les places étant limitées), les inscriptions avec le règlement seront prises dans l'ordre d'arrivée, cachet de la poste faisant foi.

Le dimensionnement des tableaux sera à l'appréciation du JA et des organisateurs.

Un club recevant plusieurs catégories sur une journée devra recevoir soit poussins/ minimes soit benjamins / cadets. Un club peut recevoir les 4 catégories sur un weekend complet en séparant les catégories sur les 2 journées comme précédemment.

A titre indicatif, le nombre de terrains nécessaires :

- 5 terrains = environ 90 matchs
- 7 terrains = environ 126 matchs

Depuis 2011, le cahier des charges pour les compétitions poussins a été modifié et devra être appliqué sur les TDJ : filet à 1,40m au poteau et sans le couloir du fond.

3. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Tout TDJ sera géré par Badnet.

Le TDJ ELITE se déroulant avec 2 poules de 4 joueurs puis phases finales, chaque joueur jouera au moins 3 matchs et jusqu'à 5 matchs pour les finalistes. Les **finalistes** seront récompensés.

Le TDJ ESPOIR se déroulant par poule unique de 4 joueurs, chaque série sera jouée en 6 matchs, chaque joueur jouant 3 matchs dans sa série. Il n'est pas joué de phases finales.

Le tableau de sortie de poule détermine le 1er, 2nd, 3ème et 4ème pour un classement.

Les 2 premiers joueurs sont ensuite récompensés puis libérés.

Le GEO a autorité pour assurer le bon déroulement de la compétition sans la présence d'un JA.

4. RECOMPENSES

A l'issue de chaque étape, les clubs organisateurs devront récompenser les **2 premiers** de chaque série « élite », « espoir 1 », « espoir 2 »,.... **Les récompenses sont au choix du club organisateur.**

Les récompenses se font au plus tôt afin de libérer les joueurs, la compétition ne devrait donc pas excéder 3 à 4 heures pour un joueur.

Une photo de podium est souhaitée pour article de presse ou sur site/ page FB du comité.

5. FORFAITS ET SANCTIONS

Il est important de sensibiliser les jeunes, les parents et les responsables jeunes sur les difficultés engendrées par les forfaits non signalés qui pénalisent fortement l'organisation des TDJ et sont très désagréables pour les autres joueurs qui pourraient alors trop peu jouer.

En conséquence :

- Tout joueur, sachant à l'avance son indisponibilité pour le tournoi, doit téléphoner au club organisateur.
- Si le joueur prévient avant le tirage au sort, les droits d'engagement seront remboursés.
- Après le tirage au sort, ils ne seront remboursés que sur présentation d'un justificatif (certificat médical,...) à adresser au club organisateur **pour faciliter le remboursement.**
- **Le club organisateur sera tenu d'envoyer dans la semaine suivant le TDJ la liste des forfaits ou des problèmes rencontrés (fichier excel fourni) au responsable des TDJ : Antoine PROD'HOMME.**

Tout forfait **non justifié** sera pénalisé d'une **amende de 15 €** adressée au club au nom du joueur, règlement par chèque à l'ordre du Comité Départemental de Badminton du Maine et Loire.

Tant que cette amende n'aura pas été réglée, le joueur sera donc suspendu : il ne sera plus autorisé à s'inscrire aux autres étapes des TDJ. En cas de récidive, le joueur pourra être suspendu par la Commission TDJ. **La Commission Départementale d'Arbitrage pourra traiter les contestations de suspensions sur demande des clubs dans un délais de 14 jours suite à la suspension.**

5. CAHIER DES CHARGES

Après réception des confirmations des lieux, le Comité Départemental rédigera la plaquette de chaque étape et se chargera de l'envoi aux clubs du département.

- Date limite d'inscription : * **10 jours** avant le TDJ
- Tarif : * **6 €** par joueur dont 1€ reversé au Comité Départemental par les clubs organisateurs.
- Tirage des tableaux : * le samedi avant le TDJ, le CPPH pris en compte sera celui à **J-8 avant le tournoi.**
* **le GEO doit vérifier le fichier des forfaits du TDJ précédent pour valider ou non l'inscription des joueurs**

Il servira de référence pour établir la répartition des joueurs dans les séries.
Le tirage est géré par le club organisateur et validé par le JA.

* les tableaux et échanciers seront transmis au Juge Arbitre le jour du tirage pour validation définitive le lundi soir.

- Envoi obligatoire
des convocations :

* le mardi avant le TDJ

- Compétition :

* le dimanche et/ou le samedi selon possibilités d'accueil

* protocole sanitaire : appliquer les gestes barrières dans la salle. Un adulte présent le jour de la compétition devra être mentionné obligatoirement sur la feuille d'inscription. Le club accueillant peut limiter le nombre de personnes accompagnatrices selon sa capacité d'accueil.

* horaires recommandés :

Accueil des joueurs : 8h

Début des matchs : 8h30

Fin des matchs : 18h30

NB: si moins d'inscrits, possibilité de décaler le début des matchs à 9h en le précisant sur les convocations.

* horaires indicatifs pour 5 terrains avec 1 catégorie
une série se joue en 3h

5 séries Garçons et/ou Filles jouent de 8h30 à 11h30,

puis 5 autres séries se jouent de 11h30 à 14h30,

enfin les dernières séries se jouent à partir de 14h30.

environ 60 joueurs concernés.

* accueil des joueurs 1h avant leur match, en début de tournoi (1/2 heure avant)

- Envoi des fichiers badnet :

* le dimanche soir ou lundi au plus

tard aux JA pour mise en ligne sur Poona dans la semaine suivante.

Il est demandé que les organisateurs maîtrisent la gestion d'une compétition :

Inscription, saisie Badnet, tirage des tableaux... (Formation GEO, organisation de tournoi, recommandée).

Remarque : prévoir des accès badnet aux JA pour une validation plus rapide de leur part.

La présence d'un arbitre ou juge-arbitre est souhaitable sur chaque étape.

Le club organisateur devra aussi proposer un nombre suffisant de bénévoles pour le bon déroulement de la compétition et tenir une buvette fournie avec des tarifs raisonnables.

Les juges arbitres référents de la compétition sont :

Patrick SEROT

florence.serot@9online.fr

Marielle FALOUR

marielle.falour@sfr.fr

Jean-Guy VAISSIER

jean-guy.vaissier@sfr.fr

Hervé ROCHEREAU

herve.rochereau@wanadoo.fr